Le Nord

Administration de la CROIX DU NORD, 15, rue d'Angleterre

CONDITIONS		PUBLICITÉ		
Par le Poste, Un An.	20 francs.	Annonces.	la ligne	0,30
Six Mois	10 —	Réclames	—	0,60
Trois Mois	5 —	Faits-divers	—	1,20
Départem. non-limitrop. et Etrang., port en sus		Chronique locale	—	3,50

DÉPÊCHES DE LA NUIT

SÉNAT

M. Gauthier se croit en droit d'affirmer que la dépense totale pour les établissements de garçons dépassera 50 millions.

Pour les filles, il s'agira de loger 200.000 enfants, il semblerait que les dépenses devraient être doubles de celles des garçons, cependant le gouvernement ne les évalue qu'à 17 millions.

L'orateur en demande comment, lorsqu'on conclut à une dépense de 45 millions pour 100,000 garçons, on ne parle que de 17 millions pour 200.000 filles.

M. Combes. — Dans beaucoup de communes, les écoles publiques de filles sont beaucoup trop vastes pour les enfants qui les fréquentent actuellement et sont toutes prêtes à recevoir la clientèle de l'école congréganiste; pour les garçons, les insuffisances scolaires sont proportionnellement beaucoup plus considérables.

M. Gauthier. — Vous dites cependant que vous avez à construire 350 écoles de garçons et 700 écoles de filles.

L'orateur établit qu'en ce qui concerne les écoles de filles, les chiffres apportés par le Gouvernement ne constituent que des approximations arbitraires et il conclut sur ce point que l'enquête ne tient pas debout; ce qui le prouve d'ailleurs c'est que le gouvernement l'a fait recommencer.

L'orateur parle ensuite des écoles primaires supérieures libres et demande ce que deviendront les élèves des pensionnats de filles, si nombreux et si importants.

On dit que l'on annexera des pensionnats aux écoles existantes. Qui annexera? les communes? Si elles refusent cette nouvelle charge, est-ce qu'on les y forcera?

Demandera-t-on encore au Parlement des mesures coercitives?

L'orateur dit que les dépenses à prévoir pour les écoles de filles dépasseront singulièrement les évaluations optimistes du Gouvernement; elles seront supérieures à 40 et peut-être à 50 millions.

La suite de ce discours est renvoyée à aujourd'hui.

La séance est levée à 5 h. 40.

L'Affaire Rochefort-Valcarlos

(SUITE)

M. Gautier Rougevill prétend que le faux témoignage n'existe pas pour les trois motifs juridiques suivants: 1° le faux témoignage n'a pas été fait devant une juridiction de jugement mais au cours d'une enquête qui n'est pas encore terminée; le faux témoignage ne porte pas sur un fait intéressant Dreyfus; le partie intéressée, Dreyfus, aurait seule qualité pour poursuivre.

L'avocat demande à la Cour de rejeter les conclusions de Me Labori.

L'avocat général déclare que la Cour n'était pas réunie pour procéder à l'examen de l'affaire en revision Dreyfus comme on aurait pu le croire au cours de la première partie de l'audience, mais bien pour examiner le plus simplement et avec la plus de précision possible les conclusions de Me Labori.

Il combat les arguments de M. Gauthier et demande à la Cour de prononcer le sursis sollicité par M. de Valcarlos.

A 6 h. 1/4, la Cour, dans un arrêt, longuement motivé, repousse le sursis que rien juridiquement ne justifie, se déclare compétente et retient l'affaire.

Me Labori s'est aussi pourvu en cassation contre cet arrêt.

La Commission d'enquête

(SUITE)

A la reprise, M. Lépine est introduit. Il déclare qu'il ne sait sur l'affaire X, rien de plus que ce qu'il a lu dans les journaux.

Il donne lecture du rapport de M. Hamard sur les perquisitions faites au domicile de Lepère que l'on croit actuellement au Canada. Il ajoute qu'il n'est pas à sa connaissance que Lepère ait été en relations avec les Chartreux.

Quant à l'affaire des Cercles, il n'est pas délié, sur ce point, du secret professionnel et ne peut, par conséquent, rien dire à ce sujet.

M. Lépine se retire après s'être refusé à répondre à diverses autres questions qui lui étaient posées sur les Cercles.

M. Deribéré-Desgardes remplace M. Flandin à la présidence et on procède à l'ouverture du scellé n° 1.

Les pièces qu'il contient sont lues. M. Colin dit à la suite de cette lecture, qu'aucune de ces pièces n'autorise les conclusions du Procureur de la République; il demande que le Procureur soit blâmé.

Une vive discussion s'engage à ce propos entre les membres de la Commission; finalement, l'ordre du jour pur et simple est voté par 17 voix contre 9.

La séance est levée à 7 h. 1/2.

Aujourd'hui, à 1 h. 1/2, audition de MM. de Maizières, Vacher, Poulet, Mme Andrer; confrontation de M. et Mme Guerre.

MORT DU GÉNÉRAL HERVÉ

On annonce la mort, à Paris, du général Hervé, du cadre de réserve, grand-croix de la Légion d'honneur. Né en 1837. Il fut, de 1889 à 1894, mis à la tête de l'importante division de Nancy, à laquelle il contribua à faire donner son nom de division de fer.

Tamponnement sur le Transsibérien

Saint-Pétersbourg. — Le 25 juin, le train portant le détachement sanitaire a tamponné en gare d'Irkoutsk un train en manœuvre.

Plusieurs médecins et infirmiers ont été blessés et une partie du matériel d'ambulance a été endommagée.

LA GUERRE RUSSO-JAPONAISE

Autour de Port-Arthur

Trois forts enlevés par les Japonais

Tokio. — Suivant des nouvelles officielles les ports de Tchi-kouang-chan, Tchi-tan-chan et So-tcho-chan situés au Sud-Est et faisant partie de la défense de Port-Arthur ont été pris, dimanche, par les Japonais, après un combat qui avait duré toute la journée et avait commencé par un duel d'artillerie et auquel toutes les armes ont pris part.

Les Russes se sont repliés sur l'ouest en laissant 40 morts. On ne connaît pas le nombre des blessés.

Les Japonais ont perdu 3 officiers et 100 hommes, tant tués que blessés; ils ont pris aux Russes deux canons avec leurs munitions.

Les hauts fonctionnaires disent ne pas avoir reçu confirmation de cette nouvelle.

VIOLENTS COMBATS

Saint-Pétersbourg. — Un correspondant russe envoie de Hai-Tcheng, à la date du 22, un compte-rendu des combats qui ont eu lieu entre l'avant-garde japonaise et celle de Kouropatkine les 26 et 27.

Le 26, les Japonais délogèrent successivement les Russes de trois positions, leur grosse artillerie ayant facilement raison des pièces russes, plus légères. Les Russes se défendirent avec courage, mais l'ennemi ayant réussi à mettre une batterie en position sur les derrières mêmes des Russes, ceux-ci durent se replier dans la direction du Nord.

Le 27, au point du jour, les Japonais avaient occupé avec leur artillerie les positions abandonnées par les Russes. A trois heures du matin, le combat recommença.

Les Russes réduisirent d'abord au silence deux batteries de campagne japonaises, mais l'ennemi, ayant fait donner sa grosse artillerie, eut à nouveau raison de l'artillerie légère russe qui, de plus, manquant de munitions, fut obligée de se retirer. Comme la cavalerie et l'infanterie japonaises menaçaient d'entourer les positions russes, un mouvement général de retraite devint nécessaire. Les Russes commencèrent tous leurs canons, et prirent leur revanche sur la cavalerie japonaise qui, surprise en formation serrée, fut canonnée avec énergie, et obligée de se disperser;

ROUBAIX

Aujourd'hui

Paroisse Sainte-Elisabeth. — Préparation à la fête de l'Adoration et exercice jubilaire. Tous les jours de la semaine: 1° à 5 h. moins 1/4, une courte instruction; 2° à 6 h. du soir, salut avec instruction.

Mercredi et jeudi, à 9 h., messe basse suivie d'une instruction. A cette messe sont spécialement invitées les mères chrétiennes et les personnes qui ne sont libres ni le matin, ni le soir.

Cours d'Esperanto. — A 8 h. du soir, au café Pandore, rue Pauvrée.

A Saint-Jacques, Roubaix, rayon spécial et [illegible] de deuil, pour dames, fillettes et enfants.

Ecole nationale des Arts industriels de Roubaix. — A 7 h. 3/4, en Grand-Amphithéâtre. Conférence d'électricité industrielle. — Révision générale des conférences de l'année sur les mesures électriques. — Le concours aura lieu le jeudi 7 juillet.

Concert public — Voici le programme du concert qui sera donné à 8 h. 1/2 du soir, place de la Liberté, par la « Grande Harmonie »:

1. Allegro militaire, XXX. — 2. Eros, J. Masseuet. — 3. Récit et Polonaise, solistes M. Fournier, Weber. — 4. Polonaise de Dinaltri, Jonckères. — 5. Scherzetto de Roma, Bizet. — 6. Carmen, Bizet. — 7. Marche des Midinettes, Blémin.

— *Enterrements.* — Mme Antoine Mignon, née Angèle Maurisse, 8 h. 1/2, Sainte-Elisabeth. — Dame Julie Desmet, 9 h. 1/2, Saint Joseph.

— *Obit.* — Dame Hermance Allard, 10 h., Saint-Martin.

Propos d'un Roubaisien

Les journaux du *Bloc*, à Roubaix, nous donnent le compte-rendu réjouissant d'une assemblée générale tenue, lundi soir, par la *Ligue des Droits de l'homme et du citoyen*, dans la salle du « Gros Narcisse, rue Sébastopol.

C'était M. Ego qui présidait. Les renseignements sont très sobres sur le discours prononcé par M. Ego. On dit seulement qu'il a remercié les nombreux (?!) ligueurs venus pour assister à la réunion et qu'il a envoyé un salut cordial aux ligueurs et fr.·. de Tourcoing représenté par M. Loridant.

C'est réellement dommage...

Le secrétaire général — on ne dit pas son nom — a ensuite parlé, lui, de la manifestation laïque du 19 juin et il a salué « l'école républicaine, l'instituteur républicain ».

M. Albert Chevalier a fait un « exposé bref et remarquablement lucide » de la situation financière.

Mais le morceau de résistance a été le speech de M. Marchier, juge de paix à Tourcoing, « un orateur élégant et instruit, d'une conviction enflammée. M. le Juge de paix a parlé des « Lois solidaristes » qu'il a étudiées, prouvé-t-il, avec une « haute intelligence de statistiques complexes ».

M. Merchier a démontré d'une « façon irréfutable » que « dans l'intérêt de corps social et de l'harmonie générale », il fallait constituer une « protection rationnelle et scientifique du nouveau-né ».

Il fallait voir la tête des Ligueurs de Tourcoing et d'Hem, écarquillant les yeux et ouvrant les bouches devant le phraséologie de M. le juge de paix.

L'auteur du compte-rendu de la réunion l'avoue du reste, c'était bien un peu ardu à dit-il; cependant « on applaudissait ».

La fatigue du raisonnement de l'orateur, s'était rien pourtant comparée à l'ordre du jour qui allait suivre et que voici textuellement: (Respirez aux bons endroits).

La section roubaisienne de la Ligue des Droits de l'Homme et du Citoyen, après avoir entendu la belle, réconfortante et moralisante conférence du citoyen Merchier sur les conditions défectueuses de notre organisation sociale et les remèdes à y apporter, — reconnaissant le nécessité de protéger le nouveau-né et la mère qui le donne à la société; — de soutenir les familles nombreuses qui fournissent des cervelles et des muscles producteurs à la collectivité, — soutenir l'être grandissant contre les exigences industrielles, et le prolétaire contre les risques résultant de la complexité de l'outillage ou du chômage inévitable; — demandant une garantie législative accordée aux travailleurs qui sont les éléments de la prospérité générale; — la section après avoir entendu ces bonnes paroles qui sont à la fois d'excellents conseils et une excitation à travailler à l'édification de la cité fraternelle, applaudit le conférencier et compte sur son concours dévoué apporté fréquemment aux Ligueurs roubaisiens.

Ajouterai-je que cet ordre du jour a été voté à l'unanimité et avec la satisfaction de gens rasés qui apprécient à sa valeur la fin de réunions aussi foâtres.

LE HUTIN.

LES GAMINS QUI PROMETTENT...

Un petit voleur de chaussures

L'agent de police Joseph Carrette a arrêté le jeune Georges Rastello, 14 ans, sans profession ni domicile fixe, inculpé de vol de six paires de chaussures et de linge au préjudice de M. Didrick, 175, rue des Longues Haies.

Les personnes dont les noms suivent: Louis Dumortier, rue de Babylone, 5; Aug. Clarysse, rue du Fontenoy, 133, et Juliette Terrinne, rue de Babyloan, 11, seront poursuivies pour complicité de vol, pour avoir acheté les chaussures à ce gamin pour un prix dérisoire.

Un petit marchand de crèmes glacées nouveau-né

Un gamin de 14 ans, Georges Desains, a déjà abandonné depuis plusieurs mois le domicile de ses parents, rue des Charpentiers, cour Gantier, 8.

Il s'était fait remettre, mardi après-midi, par M. Roméo Orlando, rue de Rome, cour Ducrocq, 4, une petite voiture à bras pour mettre en vente de la crème glacée.

Il fit une vente de 1 franc, puis ne trouvant plus d'émateurs pour la glace, vendit la voiture pour 2 francs!

Le jeune Desains dépensa ensuite les trois francs et se fit arrêter mercredi.

Tir National. — Voici la fin des résultats de concours de tir organisé par le Tir National, dans son stand, 311, Grande-Rue:

Catégorie E (12 mètres), toutes armes admises tirant la cartouche Flobert ou Bosquette. 6 m. (Tir debout, classement à la balle ballet. — 1er prix, Gerbelot, Aniche; 2e, Boute, Roubaix; 4e, Morel, Roubaix; 4e, Dubocage, Roubaix; 5e, Royer, Lille; 6e, Cahyde, Roubaix; 7e, Lefebvre, Tourcoing; 8e, Renard V. Roubaix; 9e, Dumont, Lille; 10e, Scamps, Roubaix; 11e, Monulot, Lille; 12e, Joncoux, Abbeville; 13e, Vandsele, Roubaix; 14e, Flotal, Mons-en-Barœul; 15e, Toanel, Tourcoing; 16e, Desreusseaux, Roubaix; 17e, Schoonhen, Gand; 18e, Wuuquier, Roubaix; 19e, Paniu, Dechy; 20e, Colette, Lens; 21e, Dussautoir, Blandecques. — A cette catégorie les lauréats choisiront leur prix par ordre de classement. — Les prix sont exposés et visibles tous les jours, au Stand, 311, Grande-Rue, à Roubaix.

Catégorie F (200 mètres), réservée aux membres actifs du Tir National. Classement sans cumul aux hant nombre et bas nombre. Armes libres et positions réglementaires facultatives, sauf pour les sociétaires ayant été classés à 200 mètres aux points une fois dans les cinq premiers dans un des concours annuels du Tir National depuis 1899. Ces derniers seront obligés d'exécuter leurs tirs en Lebel debout et ne pourront prétendre aux prix de bas nombre.

Haut nombre. — 1er prix, MM. Honorez; 2e, Hecht; 3e, Dutrieux; 4e, Desrousseaux; 5e, Vancroye; 6e, Courquin, Boute; 7e, Wauquier; 8e, Renard V.; 9e, Flores; 10e, Bleuez; 11e, Tounel, 12e, Vandeele.

13e prix, Dewailly, Badart; 14e, Salembier Floris; 15e, Lerat J. MM. Dubocage, Cahyde et Corau ont également fait 24. — Bas-nombre: 1er prix, Leclercq; 2e, Boute; 3e, Prouvost; 4e, Badart, Salembier Floris; 5e, Salembier Louis.

Catégorie G (30 mètres), réservée aux pupilles du « Tir National », fusil Gras système Jouvet. — 1er prix, MM. Renard Edmond; 2e, Provoyeur Albert; 3e, Delporte; 4e, Vernier; 5e, Lévy Pierre; 6e, Renard Pierre; 7e, Lévy André; 8e, Lerat Léon; 9e, Roty.

50 pianos, 200 instruments à cordes au quantité d'accessoires sont *liquidés* par la **Maison MARCELLI, 8 et 10, rue du Bois**, à des prix d'un *bon marché inconnu jusqu'ici.*

La Maison Marcelli a pris cette décision en vue de renouveler ses importants marchés. Aux musiciens, si nombreux en notre ville, de profiter de cette occasion unique.

La Société de Secours-Mutuels des Anciens Sous-Officiers Français a tenu sa réunion trimestrielle dimanche, au café Deleitré, sous la présidence de M. Hagard.

Après avoir donné lecture du procès-verbal de la dernière réunion, le secrétaire rend compte de la situation financière qui est excellente.

Le Conseil d'administration a admis dans le courant du trimestre 21 nouveaux membres participants et 7 membres honoraires.

Le président fait l'éloge funèbre de M. César Knoff, membre participant depuis la fondation de la société, décédé à l'âge de 39 ans.

L'article 62 des statuts accordant 300 fr. pour frais funéraires, a été mis en vigueur pour la première fois.

Certainement la somme de 300 francs est à peine suffisante pour couvrir les frais du moment; mais combien plus difficile serait la situation de diverses familles, sans ce secours immédiat. C'est bien ce qui prouve que la prévoyance est une belle vertu qu'il faut entretenir.

Ce cas de décès prématuré devrait attirer l'attention des anciens sous-officiers non encore mutualistes et les engager à entrer dans la société.

M. Hagard donne lecture de la lettre de remerciements de Mme Knoff qui fait part en mêmes temps de son adhésion comme membre honoraire, au souvenir de son mari et pour donner son faible appui à la société, elle qui a pu apprécier, dans un moment cruel ce qu'était l'œuvre admirable de la mutualité.

Le Président fait part de la mort de M. Eugène Rocha, président de la Société des Employés de Commerce, grand mutualiste du Nord et la France, et dit que son souvenir restera impérissable chez les vrais mutualistes.

Il fait remarquer que certains sociétaires ne sont pas suffisamment au courant des formalités à remplir pour les cas de maladies et rappelle à ce sujet l'article 52: « L'indemnité de maladie n'est due qu'à partir du lendemain de la constatation faite par le docteur et de l'avis adressé par la poste, par le membre participant, au secrétaire-trésorier ».

A noter aussi que, sans déroger à l'article 28 de la loi du 1er avril 1898, certains mutualistes peuvent faire partie de plusieurs sociétés du moment que le montant total des retraites ne dépassera pas 360 fr. et que les indemnités de maladie réunies ne dépasseront pas 5 fr. par jour.

Il signale deux œuvres intéressantes: La Dotation de la Jeunesse de France où l'enfant prend des habitudes d'économie, et la Maternité roubaisienne, fondée il y a quelques mois, et qui compte déjà de nombreuses adhérances.

Sur la proposition du conseil d'administration, il est décidé que l'excursion annuelle aura lieu aux aciéries de France à Isbergues, près d'Aire-sur-la-Lys, le lundi de la ducasse de Roubaix 5 septembre.

Les inscriptions sont reçues dès à présent chez M. Louis Hus, rue de la Conférence, n° 40.

Une réunion aura lieu le 21 août, à 4 h., pour recueillir les adhésions.

A l'occasion du X° anniversaire de la fondation de la société, le Conseil d'administration a proposé d'organiser une grande fête mutualiste dans le courant du mois de novembre.

Le programme se composerait d'une conférence-concert suivie de banquet.

Le Conseil fait appel aux sentiments de solidarité des sociétaires pour mener cette fête à bonne fin.

Cette proposition a été approuvée à l'unanimité.

Union Cycliste du Nord. — Dimanche 3 juillet, sortie-promenade sur Dottignies-Espierres par Wattrelos.

A cette sortie participera la Fanfare Cycliste avec son nouveau costume. Les sociétaires de Roubaix, Tourcoing, Lille, et des communes environnantes sont instamment priés d'y assister.

Le rendez-vous se fera au local, 1, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, à 6 h. 1/2. Le départ à 6 h. 3/4 précises. L'allure sera très modérée.

Il y aura deux arrêts: à Herseaux et Dottignies et la grande halte à Espierres.

Le retour s'effectuera à Roubaix vers 11 h. 1/2

Les cyclistes se rendront au square Pierre Cattean, où la photographie du groupe sera prise. Les sociétaires présents auront droit à une épreuve qu'ils pourront faire prendre au local vers la fin de juillet. Nul doute que les sociétaires seront nombreux pour assister à cette réunion toute intime.

Les accidents de travail. — Un teinturier, Henri Delneufcourt, 13 ans, rue de Beaumont, de chez M. Monnet, rue Lacroix, blessé au pied gauche, 10 jours de repos.

— Chez MM. Motte et Blanchot, rue de Babylone, un ouvrier, Adolphe Kipta, 44 ans, rue de Lannoy fait Despretz, blessé aux reins, 10 jours de repos.

— Un teinturier, Louis Huys, 20 ans, rue Rolin, maison Jacquard, de chez MM. Lemaire et Richardson, rue de Tourcoing, blessé au pied droit, 15 jours de repos.

— Une estampeuse, Six Valentine, 18 ans, rue Saint-Maurice, cour Vroma, de chez MM. Lefebvre et Nisse, rue de la Rondelle, blessée à la main gauche, 40 jours de repos.

En voulant monter sur le car, place de la Gare, un commissionnaire, Charles Detber, 59 ans, demeurant rue du Luxembourg, cour Saint-Louis, 16, est tombé si malheureusement qu'il s'est fracturé le bras droit.

M. le docteur Butruille l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu après l'avoir soigné.

En jouant dans la cour du Bureau de Bienfaisance, un enfant de 12 ans, Charles Dujardin, s'est fracturé la cuisse droite en tombant. M. le docteur Dresne qui l'a soigné l'a fait admettre à l'Hôtel-Dieu.

DOCTEUR MONTAIGNE, ✠, *Dentiste*, 160, rue de l'Ommelet, Roubaix. Aurification, émaux, bridges. Tous les jours de 1 h. à 5 h.

Retrouvée? — La femme Adolphe Casier, née Adolphine Uyterhaeghen, 32 ans, demeurant rue Moyerbeer, cour Zuyffels, 5, disparu depuis lundi soir, avec son petit garçon Arthur, 6 ans, dans les circonstances que nous avons relatées, a été retrouvée et ramenée à Roubaix mercredi.

Un Roubaisien, M. Vanquaethem, demeurant rue Blanchemaille, de passage, mardi, à Tourcoing, l'avait vue à la Gare et avait averti la police de Roubaix en rentrant dans cette ville.

D'autre part, M. le commissaire central recevait, mercredi matin, la dépêche suivante:

« Adolphine Uyterhaeghen, épouse Casier, est au commissariat de police de Courtrai. Viendra-t-on la chercher?

« Signé: Gilbert Doutreligne, secrétaire commissaire ».

M. Casier, averti, est parti mercredi matin pour Courtrai, et a ramené sa femme et son fils à midi 20.

Mme Casier va être admise à l'Hôtel-Dieu.

Une bicyclette volée. — Dans la soirée du mardi, un employé de commerce de M. Léon Boute, demeurant rue Henri Martin 17, entrait dans une maison rue de la Gare, laissant sa bicyclette dans le couloir. En sortant, il constata la disparition de sa machine, marque Gladiator, d'une valeur de 275 francs.

Vol d'un vélo. — Un procès-verbal a été dressé à la charge du jeune Marcel Coomans, 12 ans, rue des Fossés, cour Cottenaiers-Delmesure, pour vol d'un vélo au préjudice de M. Cambieu Alfred, rue de la Gare, 55. Son père, Coomans Léonard, sera en outre poursuivi pour complicité de vol par recel.

Actes de probité. — Mme Céline Capella, demeurant rue Buffon, 45, a trouvé un portemonnaie, contenant une certaine somme, qu'on peut lui réclamer.

— M. Louis Hasse, rue Voltaire, 76, a trouvé deux clés, qu'on peut lui réclamer.

Une scène de violences s'est produite mardi soir. Un procès-verbal a été rédigé à la charge d'un dégorgeur, Henri Leman, 32 ans, rue d'Alger, 51, pour violences sur une épicière de la même rue, Adeline Demoor, femme Goethals.

Nous avons failli manger 200 kilos de mauvais poisson saisis au minch, mercredi matin.

CONDITIONNEMENTS

Mouvement de la semaine du 20 au 25 juin

VILLE DE ROUBAIX

Soies	242 k.
Laines peignées	289 547
Laines filées	92.328
Laines diverses et blousses	27.292
Cotons	19.934
Total	589.341

Décreusage, 21 opérations 1/2. — Tirage, 464 opérations 1/2. — Marché à terme ..... k.

Le Directeur: L. BIPPER.

CHAMBRE DE COMMERCE DE ROUBAIX

Soies	k.
Laines peignées	572.818
Laines filées	90.640
Laines diverses et blousses	27.500
Coton	40.888
Total	731.906

Marché à terme, 25.639 kilos. — Décreusage, 85 opérations 1/2. — Tirage, 519 opérations 1/2.

Le Directeur: J. DELATTRE.

VILLE DE TOURCOING

Laine peignée	447.053 k.
Laine filée	211.472
Blousses et laines diverses	262.179
Coton	60.743
Total	781.648

Conditionnement, 1.662. — Tirages, 167. k. Dégraissages, 22. — Marché à terme, ... —

Le Directeur: Arthur BONTE.

Etat-Civil de Roubaix

de 29 juin

Dragées et Boîtes pr 1re Communion, 5, rue de Fries, THOMAS FILS, près la Gare, LILLE

Naissances. — Charles Larivière, rue et impasse Turgot, 13. — Arthur Prouvost, rue de Lille, impasse Six, 18. — Marie Ozombre, rue Basse-Masure, impasse Vandamme, 33. — Angèle Dejoeger, rue de l'Epeule, 216.

Décès. — Isidore Leclercq, 54 ans, journalier, rue du Pile, 136, cour Delannoy. — Jean Vanhauter, 76 ans, cordonnier, rue Milton, 83. — Marceau Devernay, 2 ans, rue d'Alger, 147. — Pierre Declercq, 45 ans, tourneur en fer, rue de la Vigne, 73 ter, cour Delphin-Delcourt, 3. — Sophie Florent, 61 ans, sans profession, rue de l'Hospice.

Mariage. — Charles Lepercq, 26 ans, maréchal-ferrant, boulevard Montesquieu, 37 et Marguerite Pilot, 19 ans, sans profession, rue de Lille, 215.

SAVON DU CONGO *Hors concours 1900 produits hygiéniques.*

WATTRELOS. — Du 23 juin. — Naissances: Gustave Devlaeminck, Vieille Place. — Marie Betin, Mertsiotte. — Henri Montel, Sapin-Vert. — Paul Laugeraert, contour St-Joseph. — Marcel Millet, Place. — J.-B. Waegeneere, Touquet. — Hélène Equinet, rue du Crétinier. — Raymonde Duvillers, rue de Roubaix prolongée.

Publications de mariages: Armand Wattecamps, huisseur, et Léontine Frémout, soigneuse. — Arthur Veumeenen, 23 ans, cordonnier, et Irma Bullicoul, 23 ans, tisserande. — Gustave Rogge, 20 ans, débourreur, et Rosalie Veudemeulebroucke, 50 ans, journalière. — Albert Hennebaut, 23 ans, rentreur, et Julienne Blain, 29 ans, bobineuse. — Alphonse Portier, employé, et Emma Lombaert, couturière.

Décès. — Louis Dumortier, 84 ans 4 mois, sans profession, Crétinier. — Désiré Boute, 48 ans et 1 mois, tisserand, Merlière. — Simonne Verhouve, 1 mois et 14 jours, rue Pierre Catteau. — Marie Dubem, 29 ans et 7 mois, cultivatrice, rue de Tourcoing. — Angélique Pluquet, 79 ans, sans profession, Ile-Marie. — Adolphine Baltieu, 63 ans et 3 mois, ménagère, rue du Trou-de-Fouan. — Fernaud Berret, 16 ans 3 mois, tisserand, Plume.

CROIX

L'adoration du Très-Saint Sacrement de la paroisse Saint-Pierre, aura lieu dimanche prochain, 4 juillet. Nous rappelons qu'au salut de 8 h. 1/4 du soir, le sermon est donné par M. l'abbé Bayart.

La ducasse du quartier du *Retrouvé*, près de la Grand'Place, se fera les 9, 10, 11, 12, 13 et 14 juillet prochain.

Accidents de travail. — Au peignage Holden et Cie, un journalier, M. Albert Louillette, 20 ans, demeurant 236, rue des Ogiers, a été coupé à la main gauche par un cercle de fer.

— Dans la même usine, un contremaître, M. François Vandemberghe, 50 ans, demeurant 18, rue Perdus, a été brûlé au bras gauche par de la vapeur.

CROIX. — Publications de mariages. — J.-B. Farvacque, 20 ans, apprêteur à Roubaix, et Eugénie Monteert, 18 ans, ménagère à Roubaix. — Louis Bulteel, 24 ans, employé de commerce à Roubaix, et Lucienne Auselin, 24 ans, modiste à Roubaix. — Alphonse Vanhamme, 25 ans, teinturier à Croix, et Louise Dessauvage, 24 ans, piqûrière à Croix. — Jules Provoyeur, 23 ans, tailleur d'habits à Roubaix, et Emilie Evrard, 24 ans, professeur de piano à Croix. — Henri Rasseneur, employé de commerce à Croix, et Irma Godart, 23 ans, sans profession à Roubaix.

CROIX. — Naissance. — Liane Brunet, rue Courbet, cité Saint-Eloi, 8.

WASQUEHAL. — Naissances. — Irène et Fernande Lemaire, rue de l'Egalité. — Raymonde Vincent, rue Nationale.

Décès. — Joseph Desmet, 1 an, rue Clément-Béthune.

LANNOY. — Du 23 juin. — Décès. — Philomène Leclercq, 17 ans, journalière, rue César-Pareat.

LYS. — Du 27 juin. — Naissances. — Germains Depoover, rue Hoche. — Raymonde Delbecq, rue de la Mairie. — Madeleine Notte, rue Jeanne-d'Arc.

LYS. — Du 28 juin. — Naissance Lecomte Clémence, rue Lesrs.

HEM. — Du 23 juin. — Décès. — Virginie Maes, veuve Desfreanes, 70 ans, en Civrou. — Auguste Feuvarque, 71 ans, au Petit-Launoy.

FLERS-BRÉUCQ. — **Accident de travail.** — Un chauffeur, Hubert Foucart, 62 ans, rue d'Hem, de chez MM. Ercoult-Bayart frères, rue du Grand-Chemin, à Roubaix, blessé à l'épaule droite, 12 jours de repos.

ANNAPPES. — **Résumé du Conseil municipal.** — Le Conseil municipal s'est réuni, lundi soir, à sept heures, sous la présidence de M. de Montalembert, maire. Etaient présents: MM. Desruelles, Lestrez, Béghin, Chocquel, Picavet, Bernard, Duplouy, Louis Delporte, Duplouy Georges, Deffontaines, Lemaire, Grimonpont, Agache, Thieffry, Dubar, Roussel, Delcourt, Paulvaichs et Tricolt. — Absent: M. Louis Lelong, se trouvant malade, s'était excusé.

M. Arthur Paulvaiche est nommé secrétaire pour la session.

Le procès-verbal de la séance précédente est adopté sans observation.

Au début de la séance, M. le Maire soumet au Conseil un projet de règlement général de voirie, qui est renvoyé à la Commission compétente.

M. le Maire quitte ensuite la salle des séances pour l'examen des comptes administratifs de l'exercice échu. M. Louis Chocquel, doyen d'âge de l'assemblée, remplace M. le Maire à la présidence.

Ces comptes, qui sont approuvés par le Conseil, sont établis de la façon suivante:

Budget communal de 1903, recettes 31.254 fr. 33, dépenses 28.808 fr. 44, reliquat 2.445 fr. 89. — Budget additionnel de 1904, recettes et dépenses, 2 445 fr. 89. — Budget primitif de 1905. Recettes ordinaires, 27.552 fr. 01; recettes extraordinaires, 2 223 fr. 47; dépenses ordinaires, 27.552 fr. 01; dépenses extraordinaires, 2.223 fr. 47. L'ensemble du budget, qui s'équilibre par la somme de 29.775 fr. 48 est voté à l'unanimité.

Police. — M. le maire donne connaissance d'une lettre de M. J.-B. Roussel, garde-messier du Murais, qui sollicite une augmentation. Après discussion et sur la proposition de M. Delcourt, une augmentation de 25 fr. est accordée.

Cantonnier. — M. Lestrez fait observer au Conseil que la paie de l'aide-cantonnier, 3 fr. 25 par jour, est insuffisante. M. Deffontaines, au nom de la Commission des routes et chemins, propose d'allouer un supplément de 0 fr. 25 pendant les mois d'été.

Musique municipale. — M. Alfred Lemaire, au nom de la Commission, trouve qu'une subvention de 450 fr. pourrait être accordée à la musique, sous réserve que le règlement actuel de cette société serait modifié sur plusieurs points, après entente entre la Commission municipale compétente et la Commission de la musique. Les modifications viseraient principalement le droit de contrôle du Conseil municipal dans l'administration de la musique et aussi l'éventualité de la dissolution de cette société. Sous les réserves indiquées ci-dessus, le crédit de 450 fr. est adopté à l'unanimité.

Personnel enseignant: — Le Conseil donne un avis favorable au crédit de 700 fr. proposé par l'administration et décide qu'il sera réparti également entre les directeurs et directrices des différentes écoles communales, soit 200 francs au directeur de l'école de garçons, 200 francs à la directrice de l'école de la Place, 200 francs au directeur de l'école Marchenella et 100 francs à l'institutrice-adjointe de l'école des filles.

Traitement du curé. — M. de Montalembert donne communication au Conseil de la correspondance échangée entre l'Administration et M. le Curé d'Annappes, relative au supplément de traitement; il en résulte que la Fabrique est disposée à prendre à sa charge la moitié de la dépense. Dans ces conditions, le crédit de 400 francs antérieurement adopté est réduit à 200 francs. Le Conseil approuve cette décision à l'unanimité.

Le compte du Bureau de bienfaisance pour 1903 s'établit comme suit: Recettes, 13.929 fr. 02; dépenses, 13 200 fr. 13, soit un excédent de recettes de 728 fr. 89. Le budget additionnel de 1904 s'équilibre en recettes et en dépenses par la somme de 728 fr. 89. Le budget primitif de 1905 porte en recettes et en dépenses la somme de 11.743 fr. 21.

Entretien des chemins. — M. Deffontaines demande que les réparations les plus urgentes soient faites d'ici la fin de l'année. Il demande aussi au Conseil d'examiner les avantages qui résulteraient pour la Commune du classement du chemin d'intérêt commun prenant naissance sous le nom de « Voie Ordonille » à la route de Tournai, et se prolongeant sous le nom de « Chemin de Lille et de Marchenella » jusqu'à la route d'intérêt commun dite « Route de Lannoy ».

Salubrité. — M. Desruelles fait valoir que le tas de fumier mis en dépôt sur le territoire d'Annappes par le villis de Lille, est une cause de dommages pour les riverains et de graves inconvénients pour la salubrité publique. Il demande au Conseil d'inviter M. le Maire à prendre des mesures pour remédier à cet état de choses.

M. le Maire déclare que le fumier des rues de Lille dont il s'agit est amené sur le territoire de la commune en vertu d'un arrêté préfectoral; puis il fera son possible pour faire rapporter cet arrêté. En tout cas, il tiendra la main à la stricte observation des conditions exigées au point de vue de l'hygiène par l'Administration supérieure.

La vitesse des automobiles. — Une observation est également faite par M. Desruelles concernant le danger que font courir aux habitants du quartier de la route nationale de Lille à Tournai, les automobiles passant par cette voie à une vitesse exagérée. M. le maire répliqua qu'il a déjà donné des instructions pour parer à ces inconvénients. Il déclare qu'il ne manquera pas l'occasion de faire dresser des contraventions aux conducteurs d'automobiles qui ne s'y conformeront pas.

La séance prend fin à dix heures.

WILLEMS. — **Conseil municipal.** — Le Conseil municipal s'est réuni lundi soir sous le présidence de M. Delattre-Truffaut, maire. Etaient présents: MM. Rouzé, Desprès, Ducatillon, Dubar, Thiers, Laby, Cocheteux, Delsalle, Lemaire, Pottier Jean-Louis, Pottier Jean-Baptiste, Alluvoine, Leroy-Masquelier; absent: M. Puvion.

Le procès-verbal de la séance précédente est approuvé.

Le Conseil donne ensuite son approbation aux comptes administratifs.

Bureau de bienfaisance. — Le budget de 1904 est établi comme suit: Recettes, 1.947 fr. 58; dépenses, 2.113 fr. 73. Le résultat définitif de l'exercice de 1904 donne un excédent de recettes de 408 fr. 34.

Le budget primitif de 1905 s'équilibre en recettes et en dépenses par la somme de 1.800 fr.

Le budget communal de l'année 1904 se régle comme suit: Recettes, 28 492 fr. 68; dépenses, 21 150 fr. 87, d'où un excédent de recettes de 2 341 fr. 79.

Le résultat définitif de 1903 donnait un excédent de recettes de 314 fr. 57. L'exercice de 1904 donne donc un excédent de 2.656 fr. 36.

Le budget additionnel de 1904 porte en recettes 20 048 fr. 50; savoir: Recettes ordinaires, 16.608 fr. 50; recettes extraordinaires, 3.439 fr. 60; dépenses, 21.248 fr. 50; savoir: dépenses ordinaires, 17.891 fr. 90; dépenses extraordinaires, 3.357 fr. 70, d'où un excédent de dépenses de 1.200 fr.

Ce déficit est couvert par l'excédent du budget additionnel de 1903. Les crédits qui avaient été portés au